

LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES PROFESSIONNELS ET DE L'ENTREPRISE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître l'organisation des différentes juridictions.
- Maîtriser les fondements juridiques de la responsabilité civile.
- Connaître les différentes composantes d'un contrat d'assurance de responsabilité civile.
- Savoir étudier la souscription d'un contrat d'assurance de responsabilité civile.

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation de l'organisation des différentes juridictions et de leur fonctionnement.
- Principes de base et fondements juridiques de la responsabilité civile.
- Le contrat d'assurance de responsabilité civile des entreprises et des professionnels :
 - Éléments de souscription.
 - Analyse des différentes garanties.
 - Les règles de fonctionnement de la garantie dans le temps.
- La responsabilité civile des professions réglementées.
- Exemples - Cas pratiques.

CONDITIONS DE FORMATION

- Groupe de 10 stagiaires maximum.
- Alternance de formation théorique et d'exercices pratiques.
- Accompagnement des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

- Courtiers et agents d'assurances cherchant à approfondir leurs connaissances ou à les remettre à niveau dans le domaine de l'assurance de la responsabilité civile des professionnels et des entreprises.
- Chargés de clientèle professionnels et entreprises.
- Consultants indépendants en assurances.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les principes de base de l'assurance de la responsabilité civile.



INTER / INTRA
SUR MESURE



Durée : 2 jours



Prix : 700 € HT

PROCHAINES DATES

FORMATEUR

Olivier, courtier depuis 20 ans après une carrière en tant qu'agent général puis directeur de filiale à l'international.

LES NOSCHOOL

Prise en charge de vos démarches administratives pour vous permettre une prise en charge sans souci par votre OPCO.

CONTACT, MODALITÉS D'INSCRIPTION :



05 56 49 41 33



conseillers@noschool.fr